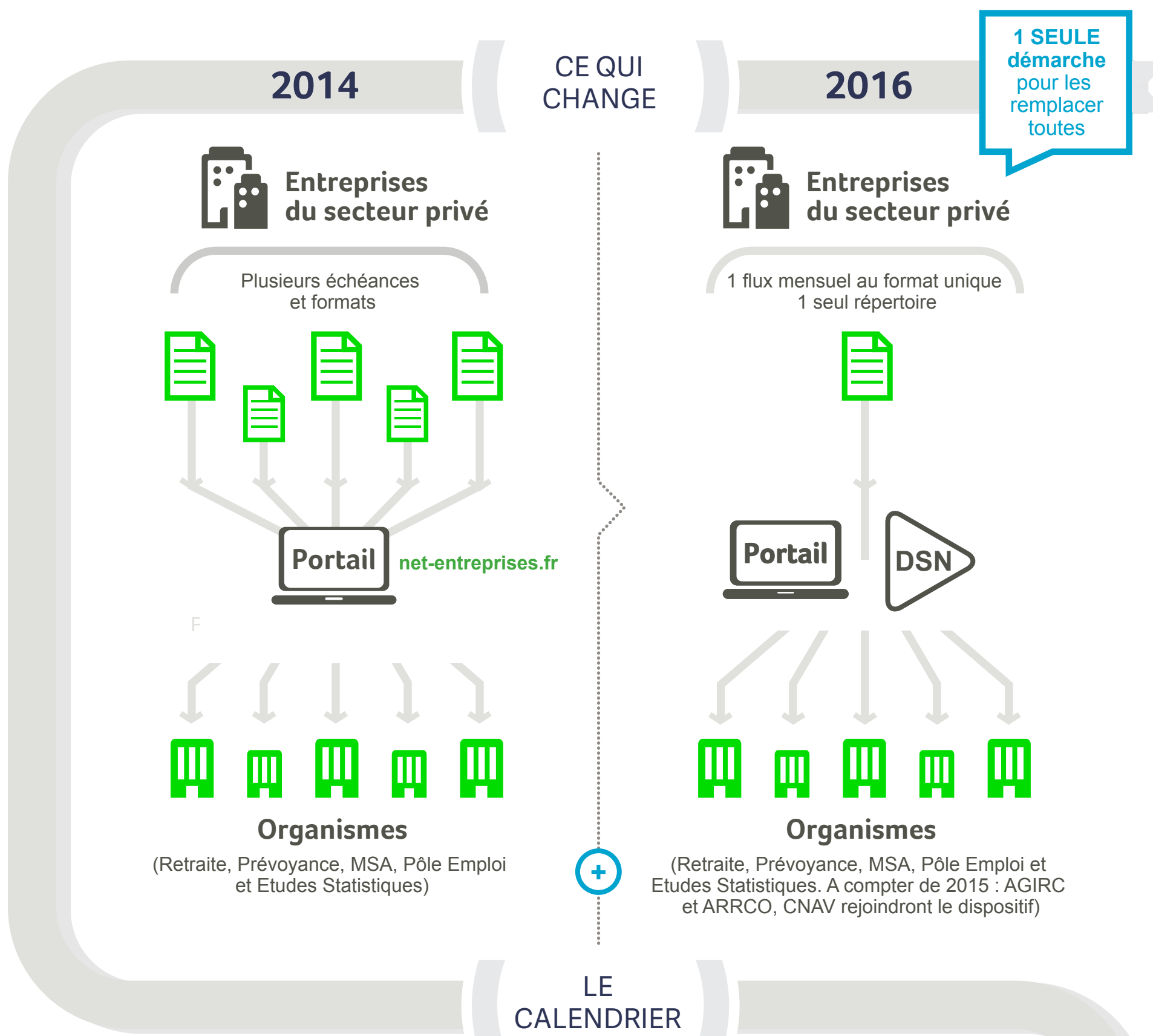
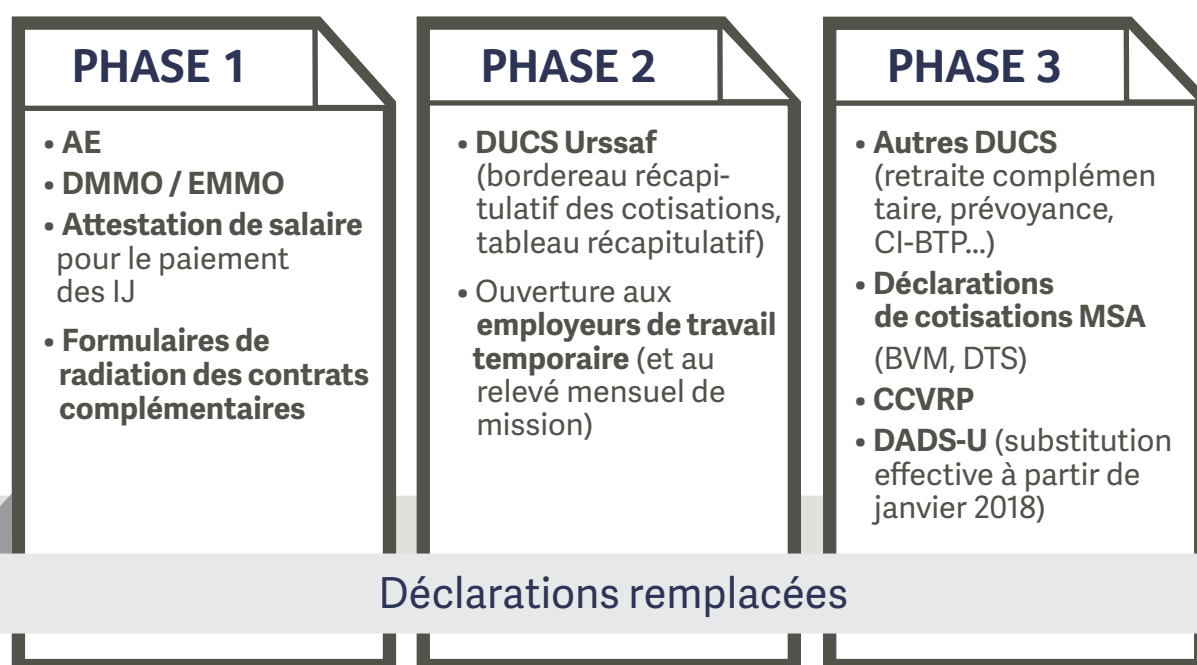
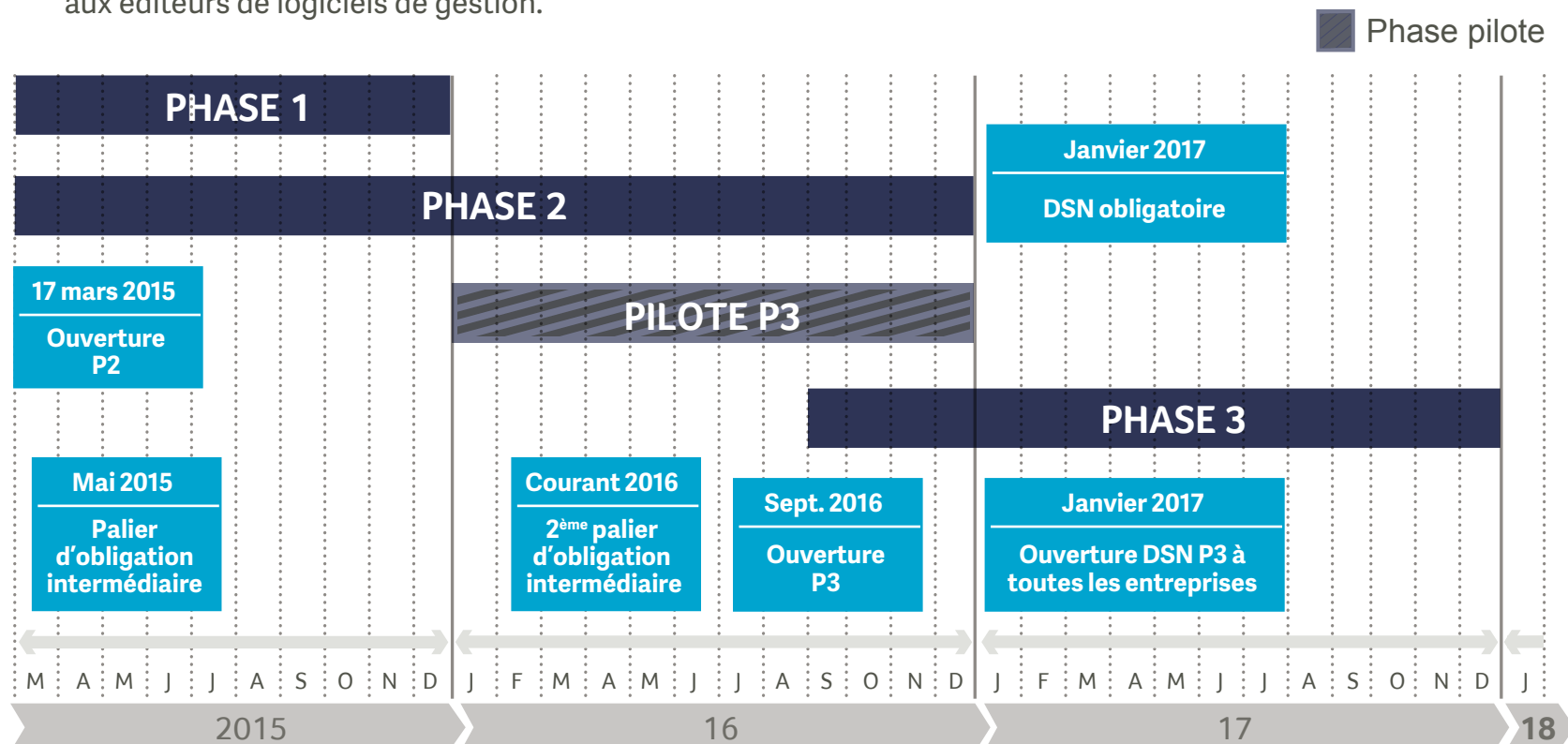


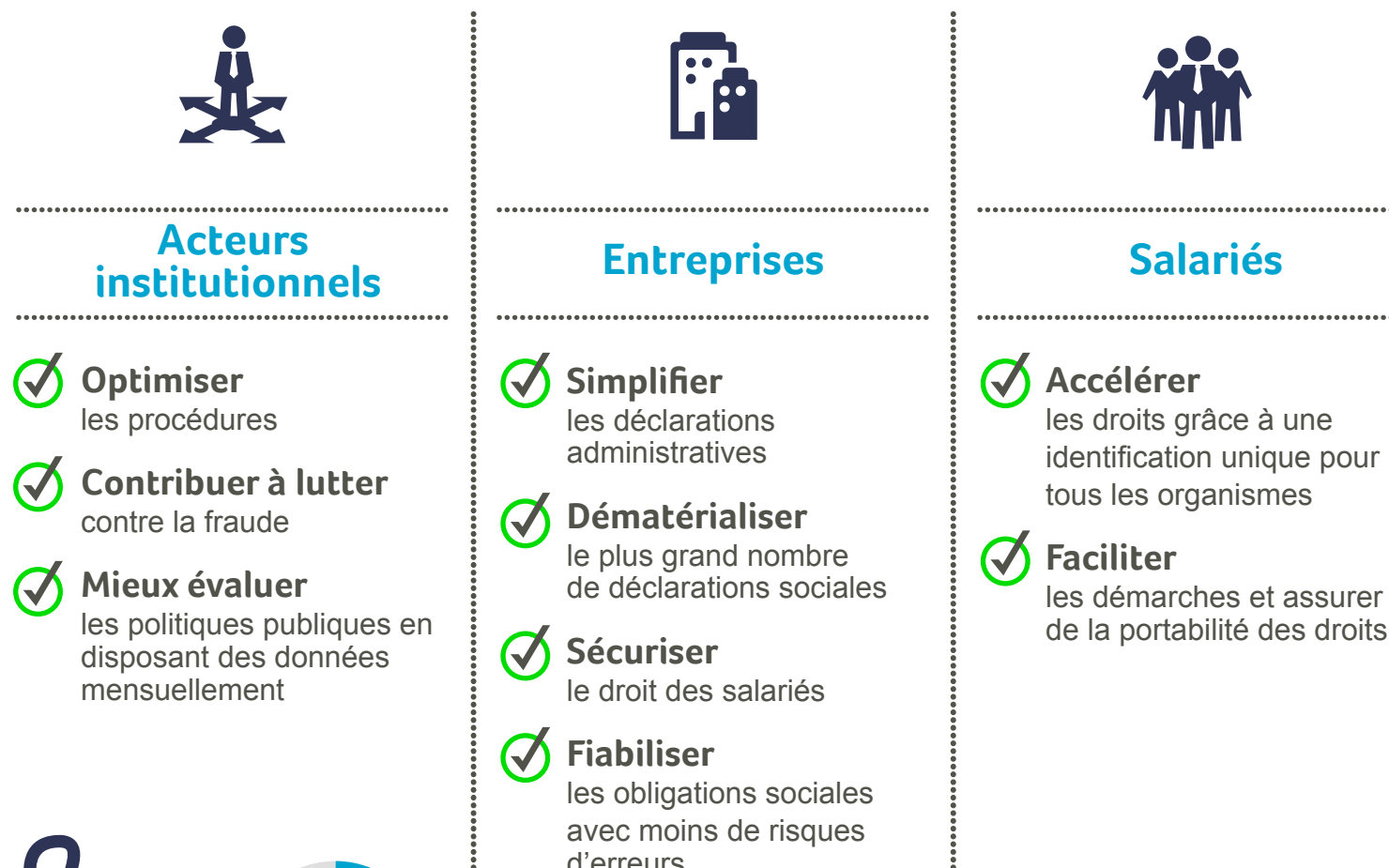
La Déclaration sociale nominative est un projet majeur initié en France pour les entreprises, qui va remplacer, à terme, toutes les déclarations sociales. Elle repose sur la transmission unique, mensuelle et dématérialisée des données issues de la paie et la transmission dématérialisée de signalements d'événements.



Le déploiement de la DSN se déroule en 3 phases successives au cours desquelles un certain nombre de déclarations habituelles sont remplacées par la DSN. Sa mise en place dans les entreprises se fera grâce aux éditeurs de logiciels de gestion.



LES AVANTAGES



Moins **36%**

de données à déclarer dès la phase de démarrage